

Ouverture prévue octobre 2025



112 Rue Nouvelle – 40460 Sanguinet

Le CIAS des Grands Lacs souhaite favoriser une société inclusive.

En collaboration avec XL Habitat, l'établissement propose une colocation pour des personnes en situation de handicap.

Cette colocation pour 6 à 8 personnes se trouve au rez-de-chaussée d'une résidence située au cœur de la ville de Sanguinet, entre lacs et forêts.

ADMISSION ET FONCTIONNEMENT DE LA COLOCATION

LES DEMANDES PEUVENT ETRE FAITE PAR :

- La personne elle-même
- La famille
- Tout établissement ou service jugeant que le projet de vie en colocation est adapté

ÉTUDE DES CANDIDATURES

Les dossiers de demande sont à compléter et à déposer au CIAS des Grands Lacs.

Le certificat médical doit être complété par le médecin référent du colocataire.

Les dossiers de candidature sont étudiés en commission par une équipe pluridisciplinaire.

Une réponse écrite positive ou négative sera adressée au candidat.

LES CRITÈRES D'ADMISSION TIENNENT COMPTE :

- Des besoins d'accompagnement et de soins
- De capacités acquises et la motivation de vie en colocation partagée.

Les admissions font l'objet d'un entretien avec le candidat et ses aidants et d'un contact avec les soignants référents et autres intervenants auprès du colocataire.

SÉJOURS TEMPORAIRES – DÉCOUVERTE

Chaque nouveau colocataire bénéficie d'une période de découverte de minimum quinze jours.

LOYER ET BAIL

Le loyer (charges comprises) sera d'environ 510 €.

Chaque colocataire signe un bail. Il doit respecter le vivre ensemble.

La colocation est ouverte aux aides aux logements.

AIDE ET SOINS

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

Le colocataire doit accepter le principe de mutualisation des aides humaines.